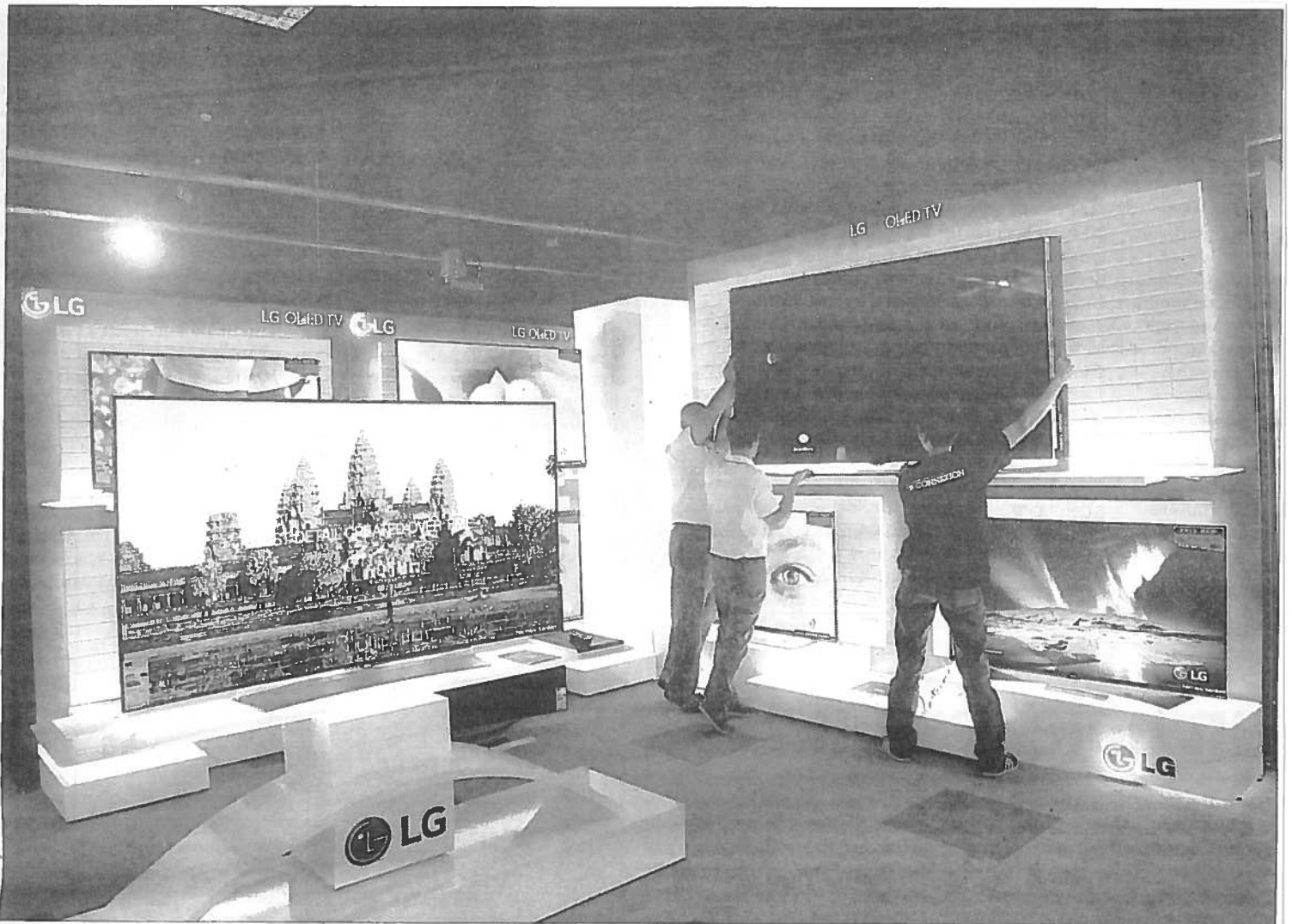




REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 27 MAI 2015

- Marges réduites, chiffres d'affaires en baisse, en Charente, le petit commerce va mal
- Dans ce contexte difficile, quelques-uns tirent quand même leur épingle du jeu
- Ils font de la proximité un atout.

Le commerce se bat pour survivre



Connexion vient de s'agrandir à La Rochefoucauld. Une nécessité pour Éric Peloquin, le patron, qui profite de la bonne santé de son voisin Leclerc.

Photo Majid Bouzzit

Richard TALLET
r.tallet@charentelibre.fr

Grandes surfaces, zones commerciales, drives, parking..., que ce soit en centre-ville d'Angoulême ou dans les petites communes du département, le commerce local souffre des mêmes maux. Partout ou presque, le commerçant va mal et tire sur la

corde pour s'en sortir. À Aigre, «six commerces ont fermé l'an dernier», se désole Christophe Labonne, qui tient Le Bon Marché des saveurs, en plein cœur du bourg. «Il y a quarante ans, il y avait plus de quatre-vingts commerces», reprend le président de l'association des commerçants d'Aigre, sans compter les artisans et les libéraux. Aujourd'hui, il en reste dix-neuf.

Dans ce tableau sombre, il y a de l'espoir. «On a beau souffrir, on a plein de bonnes idées», positive Franck Tardivat, ex-président de l'association des commerçants de Rouillac. Il espère que les travaux du bourg redonneront un peu de peps à l'activité. À Chalais, Intermarché joue un rôle moteur et l'avenue de la Gare est devenue la rue commerçante. «Il reste quatre-vingts commerces», estime à

la louche Marc Duflot, le troisième adjoint. Et même si certaines rues comptent des vitrines fantômes, il pense que la ville est protégée par son éloignement des communes plus grandes. «Nous sommes à quarante-cinq minutes d'Angoulême et vingt-cinq de Barbezieux. Les gens n'y vont que pour les gros achats.» «Le client a besoin de proximité», rebondit Martine Silanes, qui tient

avec son mari un magasin d'électroménager avenue de la Gare à Chalais. «En cas de dépannage, je suis là. Et ils savent que je ne vais pas leur vendre n'importe quoi ou ce dont ils n'ont pas besoin.» À la jonction de la Dordogne et de la Charente-Maritime, elle apprécie l'emplacement. «On s'en sort plutôt bien, mais l'électroménager tout seul ne suffirait pas. Mon mari est aussi électricien.»

Le Club commerce pour sortir la tête de l'eau

L'opération «Les 16 jours du club, vos emplettes sont vos emplois» débute le 1^{er} juin avec ses tirages au sort et ses lots à gagner. Mais elle n'est pas une fin en soi pour le Club commerce 16. Créé il y a trois ans, il rassemble aujourd'hui 417 commerces et 13 associations. Une sorte de super association des commerçants à l'échelle de la Charente. Alain Valadas, le patron du restaurant La Cour de Ruelle, le dit : «L'objectif est de faire du petit commerce en Charente le plus gros centre commercial.» Et pour ça, le club s'inspire d'abord de toutes les expériences de ses adhérents et trouve un soutien sans faille de la chambre de commerce et d'industrie (CCI). «Maintenant qu'on est 417, on va pouvoir lever des fonds et appliquer des solutions déjà utilisées dans les galeries commerciales», promet Alain Valadas. Il va tester à l'échelle de son restaurant une carte de fidélité qui pourrait devenir valable dans tous les petits commerces de Charente. Elle permettrait d'y avoir des réductions. Pour l'instant, le Club commerce 16 n'est soutenu que par la CCI, mais il espère que d'autres collectivités donneront un coup de pouce.

Henri Guyonnet

« Le suivi des clients



Il a commencé comme vendeur en 1980. Il a racheté le garage il y a onze ans. La petite concession Peugeot

de Ruffec semble sur le bon régime. «L'important, c'est le suivi client, explique Henri Guyonnet-Dupeyrat (Photo CL). Ensuite, il faut la confiance. C'est comme ça que j'arrive à vendre jusqu'à Paris ou Bordeaux. Une petite structure permet d'être proche. Mes mécanos connaissent tous nos clients. Mais on souffre quand même. Sur le neuf, la marque impose des remises. Pour gagner de l'argent, il faut remplir les objectifs fixés. Je fais plus de marge sur l'occasion. Là encore, le fait d'être petit me permet d'avoir des prix attractifs, j'ai peu de frais de structure.»

Éric Peloquin

« On vient de s'agrandir



Le magasin existe depuis 1978. Mais en 1998, il a quitté le centre pour s'installer en face du Leclerc.

«Et on vient de s'agrandir,

se félicite Éric Peloquin (Photo Majid Bouzzit), le patron de Connexion à La Rochefoucauld. Il était inévitable qu'on quitte le centre. Pour livrer le matériel, les clients se garaient en double file. Avec le parking, maintenant, ils peuvent venir avec leur remorque. Par rapport à Digital, notre concurrent à Champniers, on joue sur le service, le dépannage dans la journée. On est tout le temps présent. Et puis Leclerc nous a apporté la clientèle de Dordogne et de Haute-Vienne. Mais avec onze employés, on fait très attention sur la gestion. On n'est jamais loin du fond du gouffre ».

Laurence Valadas

« On a tout regroupé



Avant, il y avait la cave à vin d'un côté et le magasin de fleurs de l'autre. Depuis octobre 2014, Laurence Valadas (Photo archives J. P.)

a tout regroupé en un seul lieu, rue Émile-Roux à Confolens. «Cela a relancé l'activité fleurs», constate Laurence Valadas, qui est également présidente de l'association des commerçants. On avait remarqué que beaucoup de clients faisaient les deux magasins. On a aussi refait toute la déco pour rendre le commerce plus moderne. On fait aussi des offres commerciales. Et puis Confolens est une petite ville, l'accueil fait beaucoup. Il faut savoir porter les achats jusqu'à la voiture des clients qui trouvent toujours qu'ils sont garés trop loin.»

Michèle Borde

« Un bourg dynamique



Elle a déjà une épicerie à Saint-Angeau. Mais il y a trois mois, avec sa fille, elle a racheté le Spar d'Aigre pour en ouvrir une seconde.

«À Saint-Angeau, le commerce vivote. Je cherchais une ville un peu plus dynamique, constate Michèle Borde (Photo Majid Bouzzit). Le démarrage à Aigre est sympathique. C'est resté fermé huit mois. Il faut du temps pour que les gens reprennent l'habitude.» Ses habitués sont des retraités «avec des toutes petites retraites». Alors il n'est pas rare qu'elle fasse crédit. «Il faut rendre service, c'est ça le commerce de proximité, parce que je ne pourrai jamais avoir les prix de la grande distribution. Même si je négocie beaucoup avec mes fournisseurs.»

Ludovic Boucardeau

« Je vais embaucher



Il y a un an, cet enfant d'Aigre a racheté la boucherie de son premier patron. «Je connais tout le monde ici, explique Ludovic

Boucardeau (Photo Majid Bouzzit), le dernier boucher d'Aigre. Ça va très bien, mais je ne fais pas le même métier que les autres. Je vais même embaucher un apprenti en août. C'est vrai que la fermeture de l'autre boucherie, c'est un plus. J'essaie d'avoir un tarif abordable, je ne suis pas beaucoup plus cher qu'une grande surface. Mais surtout, je travaille avec des éleveurs locaux. Pour la salaison, je travaille avec une maison de Rochefort. Mes clients sont surtout des retraités que je vois tous les jours. Ils achètent au jour le jour. Et leur pouvoir d'achat a plutôt tendance à diminuer.»

Au tribunal, c'était corsé pour François Bonneau

Le président du Département était jugé hier dans l'affaire des «vacances en Corse de Nicole Bonnefoy». Délibéré en juillet.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

François Bonneau, le président du conseil départemental, est-il coupable de diffamation? Le tribunal correctionnel d'Angoulême répondra le 3 juillet. La juridiction se penchait hier après-midi sur l'affaire des «vacances en Corse de Nicole Bonnefoy», cette grosse boulette de l'ex-groupe d'opposition de droite et du centre qui avait fait sortir de leurs gonds la sénatrice et son suppléant Alain Rivière, alors en pleine campagne pour les sénatoriales. C'était le 10 septembre dernier. Les intéressés avaient découvert sur le site de Charente en actions un «article imbécile», de l'aveu même de M Lionel Béthune de Moreau, l'avocat de François Bonneau. Une «calomnie des plus crasses», dit M Rachid Rahmani, le défenseur d'Alain Rivière qui se trouvait hier sur le banc des parties civiles, soutenu dans le public par Nicole Bonnefoy.

«Une défense de fond laide, très laide»

Un brûlot pour laisser croire, photo à l'appui, que le tandem s'était rendu en Corse aux frais de la princesse, à l'époque où Nicole Bonnefoy présidait le syndicat mixte des aéroports de Charente et où la liaison Angoulême-Figari de Corsica-tours débutait son envol. Sauf que le chargé de communication du groupe politique s'était méchamment pris les pieds dans le tapis. En fait de carte postale en direct de l'île de beauté, l'illustration montrait les palmiers d'Aubeterre le jour de l'inauguration de la place rénovée du village. «Il fait vraiment très beau à Aubeterre, mais beau-



Le 10 septembre dernier, l'opposition avait détourné cette photo sur son site web.

Capture d'écran CL

coup moins beau qu'en Corse. Surtout, Monsieur Rivière n'a jamais mis les pieds en Corse. Quant à Madame Bonnefoy, elle avait tenu à payer elle-même son billet, parce qu'en politique, il faut de l'éthique», raille Rachid Rahmani en se payant François Bonneau qui n'a «pas eu l'audace, ni le courage ni le sens civique de venir à la barre». Cité à comparaître parce qu'il était chef de file de l'opposition au moment des faits, le président du Département adopte selon M Rahmani «une défense de fond laide, très laide». «Il tente d'échapper à ses responsabilités. Il a d'abord essayé de faire croire que Jean-Michel Bolvin était toujours président du groupe au moment des faits, tout ça parce qu'on n'avait pas changé son nom sur les statuts de l'association en préfecture. Pire encore, il est venu dire ensuite qu'il n'était ni responsable ni coupable, mais que la faute incombait au chargé de communication. Ce n'est pas tenable, pas sérieux, pas responsable et pas éthique.» «Voilà un dossier d'approximations et d'anathème où l'on vient repro-

cher à un justiciable d'être représenté, s'emporte M Béthune de Moreau. Alors ce serait un lâche, quelqu'un qui n'a pas d'éthique, un moins que rien? C'est insupportable!» Il plaide la thèse du «chargé de communication qui envoie sans en référer à qui que ce soit et qui se trompe», tente de démontrer que François Bonneau n'était «pas automatiquement directeur de la publication du site». Rappelle que, de toute façon, il n'y avait «aucun élément intentionnel et qu'en responsable, il a présenté ses excuses publiques dès le 12 septembre.» Il ose surtout une pirouette juridique en soulevant des exceptions de nullité: Alain Rivière ne devrait pas selon lui être cité comme «citoyen lambda» mais comme élu, et il conviendrait en conséquence que le tribunal apprécie si les faits qui sont reprochés à François Bonneau relèvent de la diffamation simple ou de la diffamation aggravée. «Là, il ne sait même pas ce qu'il en court.» Cinq mille euros d'indemnité à verser, propose M Rachid Rahmani. «Une amende», requiert la procureure de la République.

CE WEEK-END EN CHARENTE

CHÂTEAUBERNARD

«Le jeu de l'amour et du hasard»

Par la Compagnie des Larrons.
Le Castel. 20h30. 20€, gratuit - 18 ans.
05 45 32 32 51. Sur réservation.

Charente

Bonneau, Rivière et le voyage fictif en Corse

JUSTICE Le président du Département, François Bonneau, est poursuivi pour diffamation par Alain Rivière, à cause d'une publication sur le site Internet de l'ex-opposition charentaise

BERTRAND RUIZ

b.ruiz@sudouest.fr

A l'époque, en septembre 2014, tout le monde convenait que la droite charentaise avait commis « une grosse boulette ». En pleine campagne sénatoriale, elle publiait sur son site Internet un article ravageur, cousu de fil blanc et intitulé « Les vacances en Corse de Nicole Bonnefoy ».

Un article dans lequel la sénatrice sortante et son suppléant, Alain Rivière, étaient accusés, sans précaution, d'avoir rejoint la Corse « aux frais de la princesse » grâce aux largesses de Corsicatours, l'opérateur qui venait d'ouvrir une liaison entre Figari et l'aéroport d'Angoulême. L'article osait même la comparaison avec l'affaire Thévenoud, du nom de l'éphémère secrétaire d'État au Commerce extérieur, viré du gouvernement à cause de ses soucis fiscaux. . .

Pour illustrer le propos, l'auteur de la bafouille, Maxime Ducloy, ancien chargé de communication de l'ex-opposition départementale, poussait le vice jusqu'à chiper, sur le site Internet de la sénatrice, une photo de Nicole Bonnefoy et Alain Rivière devant des palmiers : Maxime Ducloy croyait reconnaître, sur l'image, la végétation typique de Figari. . .

La photo à Aubeterre

Manque de chance, la photo n'a pas été prise en Corse mais à Aubeterre, sur le sol charentais. Alain Rivière, lui, n'est jamais monté dans un avion assurant la liaison entre Angoulême et Figari. Nicole Bonnefoy, alors présidente du Smac (Syndicat mixte des aéroports de Charente), a bien participé au vol inaugural. . . Mais elle a tenu à payer son propre billet !

L'article de la droite charentaise



Alain Rivière et Nicole Bonnefoy, hier, au tribunal d'Angoulême. PHOTO ANNE LACAUD

voulait faire sensation. Il n'a réussi qu'à attirer l'opprobre sur les méthodes d'une opposition départementale dont les accusations tombaient à plat. Nicole Bonnefoy exigea immédiatement des excuses de la part de François Bonneau : elle les obtint moins de deux jours après la mise en ligne du pamphlet mal fagoté et très mal informé.

L'affaire ne s'arrête pas là pour autant. Contrairement à Nicole Bonnefoy, Alain Rivière, « touché dans son honneur », a décidé de porter plainte pour diffamation contre François Bonneau, l'ex-leader de l'opposition devenu, en mars dernier, président du Conseil départemental. . .

Hier, au tribunal d'Angoulême, M^e Béthune-de-Moro, l'avocat de François Bonneau, a plaidé, en l'ab-

sence de son client, pour la nullité de la plainte, soulevant maints détails juridiques techniques sur lesquels les juges devront se pencher avant de rendre leur décision.

Plus tard, l'avocat de la défense a brandi une attestation de Maxime Ducloy, dans laquelle ce dernier endosse la responsabilité totale de la bourde. Et, surtout, M^e Béthune-de-Moro a prétexté que François Bonneau n'était pas forcément le directeur de la publication attaquée. L'élu rouillacais a beau être le leader de la droite départementale dès 2011, les statuts de l'association qui supportait l'opposition départementale de l'époque n'ont pas été modifiés depuis sa création, en 2008. De fait, dans les statuts déposés en préfecture, Jean-Michel Bolvin apparaît

toujours comme le responsable de la structure.

Une défense qualifiée de « laide » par l'avocat de la partie civile, M^e Rachid Rahmani. « Votre positionnement n'est pas très glorieux », regrette l'avocat d'Alain Rivière qui reproche à la défense de charger « un ancien salarié, actuellement en recherche d'emploi, dont la mission était de faire du "buzz", du "trash", en se souciant peu des dommages collatéraux. »

« François Bonneau ne veut être ni coupable, ni responsable. Mais cette position n'est ni tenable, ni éthique », poursuit M^e Rahmani, qui demande à ce que son client soit indemnisé à hauteur de 5 000 €. La décision du tribunal a été mise en délibéré. Elle sera rendue le 3 juillet prochain.

Les trieuses de bouteilles poursuivent leur grève

SOCIAL Les salariées de Soflog Solutions, sous-traitant de Verallia à Châteaubernard, ne lâchent rien

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Elles se disent « déterminées » et sûres de leur combat. A la verrerie de Châteaubernard, dont les trois fours produisent deux millions de bouteilles chaque jour, ce sont « les petites mains » qui trient les flacons et écartent les carafes défectueuses. Elles sont environ 80 (dont 10 à 20 intérimaires), toutes salariées depuis juillet 2014 de Soflog Solutions, filiale du groupe Soflog-Telis, 1 200 collaborateurs et 135 millions d'euros de chiffre d'affaires. Soflog-Telis est sous-traitant de Verallia mais travaille aussi pour les plus grands noms de l'industrie française : Aeva, Siemens, Schlumberger, etc.

Ici, à Châteaubernard, l'activité de contrôle de la production était autrefois confiée à Derichebourg et ONET. Lorsque Soflog a repris le personnel, un revenu net a été garanti. Mais, selon les salariées, la transition s'est effectuée au prix d'ajustements très approximatifs.

Le soutien des Kuehne-Nagel
Vendredi matin, les « filles » (elles se nomment ainsi) ont exprimé leur « ras-le-bol », débrayé et dressé un piquet de grève devant l'usine. Elles dénonçaient des « irrégularités » sur certaines fiches de paye et de « réelles disparités » salariales. Elles exigeaient l'obtention d'une « prime panier » de 6,20 € par jour. « Nous touchons aujourd'hui 2,50 €. Qui peut manger avec une somme aussi dérisoire ? », interrogent Vanessa Jurkiewicz et Sabrina Sainturat, déléguées CGT.

À la veille du long week-end de Pentecôte, les négociations n'ont pas abouti. Hier matin, la grève a



Ces employées dénoncent notamment des « irrégularités » sur les bulletins de salaire. PHOTO O.S.

été reconduite. Elle le sera aussi ce mercredi matin, car les discussions avec la direction ont échoué. « On nous a proposé une prime panier de 5 € à la condition que notre temps de pause journalier passe de 35 à 20 minutes ! C'est inadmissible », a déclaré Vanessa Jurkiewicz. Alain Faure, directeur régional de Soflog Solutions, a déclaré à « Sud Ouest » avoir « l'espoir d'aboutir mercredi » mais n'a pas souhaité entrer dans le détail des négociations.

Hier, les grévistes ont été rejoints par leurs collègues de Kuehne-Nagel, un autre sous-traitant de Verallia, en charge de la logistique et des expéditions. La moitié de l'équipe de faction ce mardi après-midi a spontanément arrêté le travail. « Nous sommes aux côtés de nos collègues de Soflog. Chez nous, ce n'est pas mieux. Les négociations annuelles obligatoires sont désastreuses », a commenté Olivier Magique, délégué CGT.

Au sein du syndicat CGT de Verallia, on se dit aussi solidaire des « filles » de Soflog et on appelle à des débrayages ce mercredi.

Verallia à vendre 2,8 milliards

■ Le conflit chez Soflog Solutions a une autre actualité en toile de fond : la vente programmée des 31 sites industriels de Verallia en Europe, au Brésil, au Chili et en Algérie... On sait en effet que le géant de l'industrie Saint-Gobain souhaite céder sa filiale Verallia avant l'été 2015. « Il faut que la mariée soit belle, que les résultats financiers soient les plus flatteurs possibles. Alors la direction cherche toutes les économies possibles et met la pression chez ses sous-traitants. D'où les tensions et crispations, chez Soflog comme chez Kuehne-Nagel », explique Dominique Spinali (CGT), délégué syndical central.

Le 21 janvier, souvenez-vous, les 150 ouvriers et cadres de l'usine Verallia de Châteaubernard répondaient à un appel à la grève de l'intersyndicale CGT, FO, CFDT et CFE-CGC. Ils déployaient une banderole de 9 mètres à l'entrée du parking de la verrerie. On peut toujours y lire le message suivant : « Saint-Gobain

nous jette aux requins de la finance. Nos emplois, nos acquis ne seront pas sacrifiés. Mobilisons-nous pour garder notre industrie verrière sur nos territoires. »

Aujourd'hui, le dossier de cession de Verallia avance. Saint-Gobain a demandé à deux banques – BNP Paribas et JP Morgan – de se rapprocher d'éventuels acquéreurs. Selon une indiscretion du journal « Les Échos », Saint-Gobain attend un minimum de 2,8 milliards d'euros (soit sept fois l'excédent brut d'exploitation de Verallia, qui compte environ 10 000 salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel de 2,435 milliards d'euros). Toujours selon « Les Échos » et de nombreux observateurs, l'irlandais Ardagh ne serait plus dans la course. Parmi les acquéreurs potentiels, figurent les fonds d'investissement Apollo, Blackstone, CVC, de Bain allié à Ardian, et KKR. Le verrier portugais BA Vidro (anciennement Barbosa & Almeida) est aussi sur les rangs.



Les organisateurs près de Pascale Belle (à droite sur l'image), maire de Javrezac, vice-présidente du Grand-Cognac en charge de l'environnement et du cadre de vie. PHOTO OLIVIER SARAZIN

La fête à Gallienne

ENVIRONNEMENT Le Grand-Cognac participe à la Semaine du développement durable. Un temps fort : le 6 juin chez Martell

Plus de 230 personnes, en octobre dernier, chez Hennessy, dans le cadre majestueux de l'ancienne usine de mise en bouteilles conçue dans les années 1930 par l'architecte Marcel Oudin. Environ 180 participants une année plus tôt, en 2013...

La Fête du développement durable - orchestrée par la Communauté de communes du Grand-Cognac - est un rendez-vous bien rodé. Elle s'inscrit désormais en conclusion d'un programme plus long et plus étoffé : celui de la Semaine européenne du développement durable, du 30 mai au 6 juin, avec de nombreuses déclinaisons locales (lire ci-contre).

Un bus « C'est pas sorcier »
« Ce choix logique est plus porteur. Nos animations vont bénéficier de la promotion nationale de l'événement », assure Pascale Belle, maire de Javrezac et vice-présidente du Grand-Cognac en charge de l'environnement et du cadre de vie.

La fête, le samedi 6 juin, à partir de 15 heures, se déroulera à la distillerie Gallienne, site industriel de

la maison Martell à Javrezac, où plus de 300 personnes sont attendues. Ateliers scientifiques, expositions, théâtre interactif : les propositions se veulent plus nombreuses et s'adressent à toute la famille. Elles ont été détaillées, hier matin, lors d'une conférence de presse au siège du Grand-Cognac.

Parmi les temps forts : les animations ludiques des Petits Débrouillards, cette association créée en 1986, premier réseau national d'éducation populaire à la science. Ici, en Poitou-Charentes, les Petits Débrouillards ont acheté un bus aux couleurs de la célèbre émission « C'est pas sorcier » : le véhicule aura un grand succès auprès des enfants (à partir de 8 ans).

Les plus grands, quant à eux, écouteront Laëticia Four et Luc Lurton, du Bureau national interprofessionnel du cognac, mais aussi Jean-Pascal Goutouly, chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), plancher sur la vigne et le vignoble du cognac face au réchauffement climatique, lors d'une conférence gratuite à 16 h 30.

LE PROGRAMME

30 MAI ET 1^{ER} JUIN. Visite du centre de traitement des déchets de Calitom à Sainte-Sévère (samedi à 9 h 30 et lundi à 14 h).

30, 31 MAI ET 5 JUIN. Visite de la maison en paille à ossature bois de Johann Héraud à Saint-Laurent-de-Cognac (samedi et dimanche à 16 h, vendredi à 18 h).

2 ET 3 JUIN. Visite guidée du Jardin respectueux de Châteaubernard (à 17 h 30). Le mercredi, découverte des insectes pollinisateurs.

3 ET 6 JUIN. Visite de l'usine Revico, (traitement et valorisation des vinasses) à Saint-Laurent-de-Cognac. Mercredi à 16 h 30 et à 18 h 30. Samedi à 10 et à 14 h.

5 JUIN. Visite des serres de la Ville de Cognac, à 14 h.

PRATIQUE. Animations et visites seront gratuites mais il est indispensable de réserver par téléphone au 05 45 36 64 30 (places limitées).

EN BREF

■ **PORTES OUVERTES AÉRO-CLUB**
Portes ouvertes de l'aéro-club de Cognac, samedi et dimanche. Rencontre et échanges avec les pilotes. On trouvera buvette et restauration sur place. Baptêmes de l'air à gagner. Entrée libre de 10 h à 19 h.